

## Les évènements récents



*Décembre 2015 : gûter de Noël*

*Janvier 2016 : concours des maisons fleuries*



*Janvier 2016 : Vœux du maire*



## Les évènements à venir

- Samedi 5 mars 2016 : **Banquet** de l'Amicale Bouliste
- Samedi 12 mars 2016 : **Soirée Poker** organisée par l'association des Familles rurales dans la salle des fêtes de La Chapelle-aux-Naux
- Samedis 12, 19 et 26 mars 2016 et dimanche 20 mars 2016 : **Théâtre** présenté par l'association du foyer rural.
- Dimanche 17 avril 2016 : **Banquet des têtes blanches**
- Samedi 23 avril 2016 : **Randonnée nocturne** organisée par l'A.P.E.
- Dimanche 24 avril 2016 : **Marathon et Roue Tourangelle**



Mairie

Place Adolphe Langlois

37130 Lignières-de-Touraine

Tél. 02 47 96 72 13

Fax 02 47 96 38 18

mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr

[lignieresdetouraine.wordpress.com](http://lignieresdetouraine.wordpress.com)

*Février 2016 - N° 39*



## Pourquoi un Véhicule électrique ?

La petite dernière a vu le jour sur notre commune en décembre 2015...

En 2013, une borne électrique a été installée place

Adolphe Langlois par le SIEIL avec la participation, notamment financière, de la commune. A travers cette action, la commune a souhaité s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Le véhicule communal était très ancien (la date de première mise en circulation étant de 1989) et les coûts d'entretien élevés.

De ce fait, il a été proposé de procéder à l'achat d'un véhicule électrique utilitaire correspondant parfaitement à l'usage réalisé par les agents de voirie, en termes d'autonomie et de coût d'utilisation. A travers cet achat, la commune souhaite promouvoir l'utilisation des véhicules électriques et donc accompagner la politique actuelle menée par l'Etat.

Le véhicule neuf coûtait 26 100 € desquels il faut déduire une participation commerciale, un bonus écologique et la reprise de l'ancien véhicule. Après une subvention de 3 500 € du SIEIL et une seconde de la Région de 2 000 €, la commune a versé environ 10 000 € TTC pour ce véhicule.

Nous lui souhaitons une bonne et longue route...

## Comptes rendus des Conseils Municipaux

### Compte rendu du 15 décembre 2015

Présents : 15/15

- Les tarifs municipaux sont revus pour l'année 2016 : ils peuvent se consulter sur le site internet de la commune ou dans le guide pratique 2016.
  - les tarifs des photocopies restent inchangés
  - ceux du cimetière sont augmentés de 3 %
  - ceux de la location du foyer rural sont augmentés de 3 %
- Les établissements publics recevant du public devaient être accessibles à tous notamment aux personnes handicapées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ainsi, la commune demande une prorogation pour établir un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) sur six ans pour les huit établissements publics.
- Une subvention de l'Etat (DETR) est demandée dans le cadre de l'opération de réhabilitation de deux logements locatifs sis Place Adolphe Langlois (au-dessus de la mairie) respectueuse en économie d'énergie classe C du DPE. Le coût global du projet est estimé à 108 033,90 € HT dont 95 375,03 € HT de travaux, le financement de l'opération s'établissant ainsi :
  - subvention DETR 2016 sollicitée : 31 000 €
  - subvention Conseil Départemental : 14 000 €
  - prêt CDC : 60 000 €
  - autofinancement communal 3 033,90 €
- Une deuxième subvention de l'Etat est demandée pour le projet d'isolation thermique du restaurant scolaire et des toilettes annexes de l'école primaire Jean Moulin (murs, sol, portes et fenêtres). Le coût du projet est estimé à 143 000 €, le financement de l'opération s'établissant ainsi :
  - subvention DETR sollicitée : 45 500 €
  - subvention de la Région à demander
  - participation communale : 97 500 €
- Dans le cadre de l'enveloppe socle du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR), une troisième subvention est sollicitée pour la réhabilitation des ateliers municipaux et toilettes publiques dont les travaux s'élèvent à 160 000 € HT (172 000 € HT travaux, frais d'étude et suivi compris).
- La réforme des collectivités territoriales prévoit la mutualisation des services de la Communauté de Communes et de ses communes membres afin d'assurer une meilleure organisation. Le schéma de mutualisation est donc adopté et va être mis en place progressivement.

- Sur proposition du CCAS et devant l'augmentation du nombre d'administrés de plus de 70 ans et les restrictions budgétaires subies par les communes, la participation au repas des Têtes Blanches va être modifiée. En effet, les personnes nées en 1946 et après ne seront invitées à participer au Banquet des Têtes Blanches qu'à l'âge de 72 ans.
- Orange informe du démontage de la cabine téléphonique située Place Adolphe Langlois.
- Une page *Facebook* au nom de la commune afin de communiquer les informations communales est en cours de réalisation.

### Compte rendu du 22 janvier 2016

Présents : 12/15

- Le projet de réhabilitation des ateliers municipaux et toilettes publiques a nécessité une procédure de marché public en procédure adaptée. Les entreprises sont retenues pour un montant de 156 000,92 € HT.
- Le contrat actuel pour la livraison des repas de restauration scolaire prend fin en août 2016. De ce fait, il est nécessaire de lancer une consultation de différentes entreprises pour les trois années à venir.
- La construction de six nouveaux logements sociaux cité de la Lampe engendre le changement de numérotation d'une partie des habitations de la cité de la Lampe et la création de numéros.
- Par courrier du 12 octobre 2015, le Préfet a notifié à la commune de Lignières-de-Touraine son projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Le conseil municipal demande à M. Eric Loizon, Président de la Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau et membre de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), de déposer un amendement au projet de SDCI afin de retenir un périmètre de fusion regroupant la Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau et la Communauté de communes du Val de l'Indre au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Dans le cadre de la demande de Fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau, des subventions vont être demandées sur les projets réalisés en 2015 suivants : isolation des combles (2 765,84 €), jardin du souvenir (2 759,28 €) et extension du réseau d'eaux pluviales (5 095,92 €).